



Laetitia Macleod est une des stylistes bordelaises qui fabrique une robe en chocolat pour le défilé du salon.

COULISSES Comment a été créée l'une des robes du défilé du Salon du chocolat

UNE TENUE CACAOTÉE QUI SERA DÉVORÉE DES YEUX

ELSA PROVENZANO

Des fleurs en chocolat, teintées en fuchsia, parcourent la tenue dessinée par Laetitia Macleod, styliste, pour le Salon du chocolat* qui se tient au Hangar 14, de vendredi à dimanche. La tenue, un maillot de bain relooké avec couronne de fleurs et grand manteau en tulle est confectionné depuis le début du mois de janvier par la couturière de talent qui tient une boutique de robes de mariées à Bordeaux. Pour l'occasion, elle a travaillé de concert avec Thierry Lalet, qui gère la chocolaterie Saunion, cours Clemenceau. La styliste a commencé par proposer un dessin au chocolatier. Celui-ci

a été emballé par le croquis même si, pour des raisons de faisabilité, les fleurs ont dû être un peu modifiées. Le chocolatier a réalisé les accessoires, (les fleurs), et la couturière a eu la dure tâche de les assembler.

« Ce qui en fait un joli défi, c'est que l'objet en chocolat devient vivant. »

Thierry Lalet, chocolatier

« Il faut le faire rapidement pour ne pas que cela coule. Et, quand on travaille avec de nouvelles matières, on ne sait jamais si ça va tenir », explique Laetitia

Macleod. « J'ai utilisé une base de chocolat et de pâte d'amandes pour donner un peu plus de solidité et un côté plus naturel aux fleurs », précise le chocolatier Thierry Lalet. La robe va être portée deux fois par jour pendant les trois journées du salon, il est donc important qu'il y ait le moins de casse possible. La pâte d'amande a aussi l'avantage de mieux résister à la chaleur, dégagée par le corps. « Ce qui en fait un joli défi, c'est que l'objet en chocolat créé devient vivant, une chose inhabituelle dans notre métier », souligne le chocolatier. La tenue, qui pèse 8 kilos, a été sélectionnée pour le salon international du chocolat de Zurich, du 22 au 24 mars. ■

*bordeaux.salon-du-chocolat.com

HANDICAP

Un élu victime d'un accident sur le réseau de bus

Il souhaite que son accident alerte sur la politique d'accessibilité des transports en commun. Joël Solari, conseiller municipal de Bordeaux en charge des politiques en faveur des handicapés, conseiller à la Communauté urbaine de Bordeaux, et lui-même handicapé physique, a été victime d'un accident le

22 février, en voulant accéder avec son fauteuil au bus de la Liane 9, à l'arrêt du Jeu de Paume. « Le bus était équipé d'une palette rétractable, mais l'arrêt n'est pas aménagé, et je suis tombé à la renverse. » Victime d'un traumatisme crânien, il a subi une interruption temporaire totale de 45 jours. « Je suis en

colère car j'ai alerté en commission sur la nécessité d'aménager les points d'arrêts. Quelque 60 % des bus sont équipés de palettes, mais sur les 3 800 stations de bus, très peu ont été aménagées... » Joël Solari rappelle que la loi sur l'accessibilité oblige les collectivités à se mettre aux normes d'ici à 2015. ■ M.B.

CANTINES SCOLAIRES

Des traces de cheval dans les raviolis

Les boîtes de raviolis étaient vendues « 100 % pur bœuf. » Mais elles ne l'étaient pas. Le syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) de Bordeaux-Mérignac, a décelé ces derniers jours des traces de cheval dans des raviolis des cantines des deux villes. « Elles ne présentent aucun risque sanitaire, précise le Sivu, mais par précaution, les maires des deux villes ont décidé de retirer ces produits des réserves des écoles de Bordeaux et Mérignac. »

Ces aliments faisaient parti des « menus de secours », ces menus servis aux enfants uniquement « en cas de difficultés dans l'acheminement des repas », par exemple au moment de grèves. « Ils seront remplacés par des produits de substitution », indique encore le Sivu. Le président du syndicat, accompagné des adjoints à l'éducation des deux villes, préciseront ce jeudi, lors d'une conférence, les mesures de substitution qui seront prises pour la rentrée scolaire. ■

MICKAËL BOSREDON

20 SECONDES

JUSTICE

Condamnée pour avoir projeté de tuer son mari

Une quadragénaire habitant à Lormont vient d'être condamnée, mardi, par le tribunal correctionnel de Bordeaux à trente mois de prison avec sursis et 3 000 € de préjudice moral, indique le quotidien *Sud-Ouest*. La femme avait confié son intention de recruter une personne pour tuer son mari à son amant, et ce dernier l'a dénoncée à la justice.

TRANSPORTS

Une coopération pour la ligne Pau-Canfranc

Le président de la région Aquitaine Alain Rousset (PS) recevra ce vendredi à Bordeaux la présidente du gouvernement d'Aragon. Les deux élus s'engageront pour la réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc-Saragosse d'ici à fin 2015. Le lancement des travaux de rénovation de cette ligne historique, est prévu pour septembre.